



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et de la session extraordinaire

de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes

en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement

et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs

stratégiques, mesures à prendre dans les domaines

critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne se félicite des progrès accomplis dans la réalisation des actuels objectifs du Millénaire pour le développement mais engage toutes les parties concernées à redoubler d'efforts en vue d'enregistrer de nouveaux succès avant la date butoir de 2015, condition essentielle pour que les avancées actuelles et futures puissent être consolidées dans les années à venir. À sa conférence annuelle d'octobre 2013, il a effectué une analyse de l'incidence des objectifs du Millénaire pour le développement sur les femmes et les filles et recensé quatre grands domaines suscitant des préoccupations particulières : la problématique hommes-femmes, la pauvreté, l'éducation et la santé. Ces quatre domaines sont étroitement liés les uns aux autres, et les mesures qui sont prises aujourd'hui afin de traiter ces aspects des objectifs du Millénaire pour le développement, comme celles qui le seront demain, peuvent imprimer l'élan nécessaire pour obtenir de véritables améliorations au profit de la société.

L'égalité entre les sexes est indispensable à la réussite des objectifs du Millénaire pour le développement, tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir, et le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne souhaite vivement qu'une partie de l'aide et des ressources consacrées à la réalisation de ces objectifs soit spécifiquement réservée, dans tous les pays, à la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la parité hommes-femmes dans les domaines de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté, de la santé, des affaires et du commerce. Un pays qui ne reconnaît pas l'intérêt économique d'intégrer les femmes et les filles dans les programmes éducatifs et dans la population active sur un pied d'égalité court le risque de se priver de la moitié de sa main-d'œuvre potentielle et de compromettre son développement économique. Des mesures destinées à réduire et faire disparaître les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et des filles, y compris l'exclusion de l'éducation, les violence sexistes et les pratiques traditionnelles préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines, devraient figurer dans tous les programmes axés sur le développement.

L'éducation constitue un autre élément crucial pour obtenir de nouveaux progrès à l'échelle de la société. Le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne estime urgent que les avancées enregistrées jusqu'à présent dans l'enseignement primaire soient étendues à l'enseignement secondaire et tertiaire, sans la moindre discrimination à l'égard des femmes et des filles, qui doivent aussi être pleinement représentées dans les filières scientifiques et technologiques. Les femmes peuvent jouer un rôle de choix en faveur de l'éducation dans leurs localités, en encourageant les filles à suivre une scolarité, mais elles ont besoin pour cela de l'appui sans réserve des responsables locaux. Par ailleurs, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement est étroitement lié à l'éducation des filles. Dans les endroits où les femmes et les filles ont encore pour tâche d'aller chercher l'eau nécessaire à leur communauté, portant chaque jour de lourdes charges, et dans ceux où l'absence d'installations sanitaires dans les établissements scolaires peut les dissuader de s'y rendre, il convient de mobiliser l'aide fournie ainsi que d'autres ressources pour remédier au problème.

Pauvreté et santé entretiennent également un rapport étroit avec la fourniture d'eau salubre et de services d'assainissement, dont le défaut peut aboutir à la propagation de maladies, contribuer à un taux de mortalité élevé chez les

nourrissons et les enfants et maintenir les collectivités à un niveau proche de la famine et du dénuement, en plus de faire obstacle à la scolarisation des filles.

La décision qu'ont récemment prise les dirigeants mondiaux de multiplier les initiatives de lutte contre la grande pauvreté, la faim et la maladie témoigne de la nécessité d'agir avec plus de diligence dans les domaines qui ont jusqu'à présent le moins bénéficié des avancées obtenues dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En matière de santé, les priorités demeurent la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, la poursuite des programmes de vaccination et la prise en charge médicale du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose.

Le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne demande instamment que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants soient frappés d'interdiction à l'échelle mondiale.

Pour l'avenir, la réalisation de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement est clairement liée à la place qui sera faite aux femmes et aux filles dans leur propre pays. Lorsque la contribution qu'elles peuvent apporter à la société n'est pas dûment prise en considération, la santé économique du pays s'en ressent. Il importe d'insister davantage sur la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes et des filles.
